

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE SPÉCIALE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE MURDOCHVILLE, TENUE LE LUNDI 15 JANVIER 2018, À 19 H 30, À LA SALLE DU CONSEIL DE L'HÔTEL DE VILLE DE MURDOCHVILLE, SUR LA 5^E RUE.

Sont présents :

Le maire : Délicsa Ritchie
Roussy

Les conseillers : Poste no 1 : Martin Pelletier
Poste no 2 : Dawn Eden
Poste no 3 : Pierre-Marie Smith
Poste no 4 : Daniel Fournier
Poste no 5 : J e a n - P i e r r e
Chouinard
Poste no 6 : Léonie Ste-Croix
Blondin

Et :

Le directeur général
et greffier

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE.

Le maire, madame Délicsa Ritchie Roussy, souhaite la bienvenue aux personnes présentes, constate le quorum et déclare l'assemblée ouverte à 19 h 30.

2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.

Le maire, madame Délicsa Ritchie Roussy, fait lecture de l'ordre du jour présenté aux membres du Conseil qui se lit comme suit :

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET VÉRIFICATION DU QUORUM.
2. LECTURE ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.
3. DISCOURS DU MAIRE SUR LE BUDGET 2018 ET PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC.
4. RÈGLEMENT 18-375 - RÈGLEMENT POURVOYANT À L'ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2018 ET À L'IMPOSITION DES TAXES POUR L'ANNÉE 2018.
 - A) ACCEPTATION DE LA LECTURE DU RÈGLEMENT 18-375.
 - B) ADOPTION DU RÈGLEMENT 18-375.
5. ACCEPTATION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS - ANNÉES 2018, 2019 ET 2020.
6. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.

Suite à cette lecture,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR PIERRE-MARIE SMITH
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté.

3. DISCOURS DU MAIRE SUR LE BUDGET 2018 ET PÉRIODE DE QUESTIONS POUR LE PUBLIC.

Le maire, madame Délisca Roussy, présente aux membres du Conseil municipal ainsi qu'aux personnes présentes, le budget pour l'année 2018.

Le texte dudit discours sera distribué dans chacun des casiers postaux.

4. RÈGLEMENT 18-375 - RÈGLEMENT POURVOYANT À L'ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2018 ET À L'IMPOSITION DES TAXES POUR L'ANNÉE 2018.

A) RÉOLUTION 18-010 - ACCEPTATION DE LA LECTURE DU RÈGLEMENT 18-375 - RÈGLEMENT POURVOYANT À L'ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2018 ET À L'IMPOSITION DES TAXES POUR L'ANNÉE 2018.

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR PIERRE-MARIE SMITH
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE la lecture du règlement 18-375 - RÈGLEMENT POURVOYANT À L'ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2018 ET À L'IMPOSITION DES TAXES POUR L'ANNÉE 2018 - soit et est accepté

B) RÉOLUTION 18-011- ADOPTION DU RÈGLEMENT 18-375 - RÈGLEMENT POURVOYANT À L'ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2018 ET À L'IMPOSITION DES TAXES POUR L'ANNÉE 2018.

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR DANIEL FOURNIER
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le règlement 18-375 - RÈGLEMENT POURVOYANT À L'ADOPTION DU BUDGET POUR L'ANNÉE 2018 ET À L'IMPOSITION DES TAXES POUR L'ANNÉE 2018 - soit et est adopté.

5. RÉOLUTION 18-012 - ACCEPTATION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS - ANNÉES 2018, 2019 ET 2020.

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR JEAN-PIERRE CHOUINARD
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE le programme triennal d'immobilisations pour les années 2018, 2019 et 2020, soit et est accepté.

QUE ce programme se lise comme suit :

Année 2018 :

- Mise aux normes - Eau potable : 200 000 \$
- Mise aux normes - Eaux usées : 1 000 000 \$
- Mise aux normes - Barrages : 50 000 \$
- Tracteur Kubota pour trottoir : 45 000 \$
- Achat d'un camion à vidanges : 175 000 \$
- Achat d'un camion d'urgence pour le service Incendie : 60 000 \$
- Réparation de 4 ponceaux : 50 000 \$

Année 2019 :

- Mise aux normes - Eau potable : 200 000 \$
- Mise aux normes - Eaux usées : 1 300 000 \$
- Achat d'un camion 10 roues : 150 000
- Construction d'un bassin de décantation : 350 000 \$
- Réparation de 4 ponceaux : 50 000 \$

Année 2020 :


- Mise aux normes - Eaux usées : 2 500 000 \$
- Réparation de 4 ponceaux : 50 000 \$

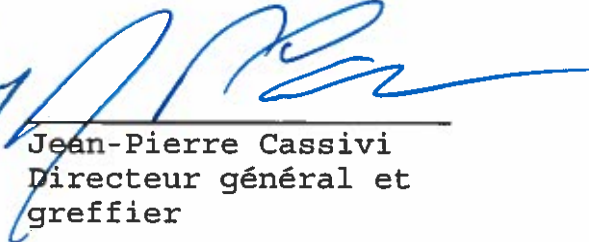
6. FERMETURE DE L'ASSEMBLÉE.

L'ordre du jour étant épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER, MONSIEUR
PIERRE-MARIE SMITH
ET UNANIMEMENT RÉSOLU

QUE l'assemblée soit et est déclaré levée à 20 h
08.


Délisca Ritchie Roussy
Maire


Jean-Pierre Cassivi
Directeur général et
greffier